



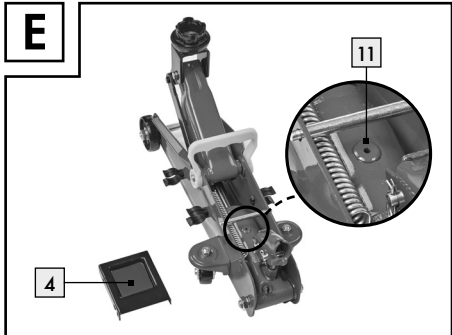
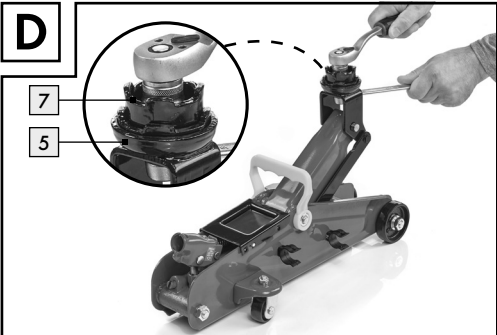
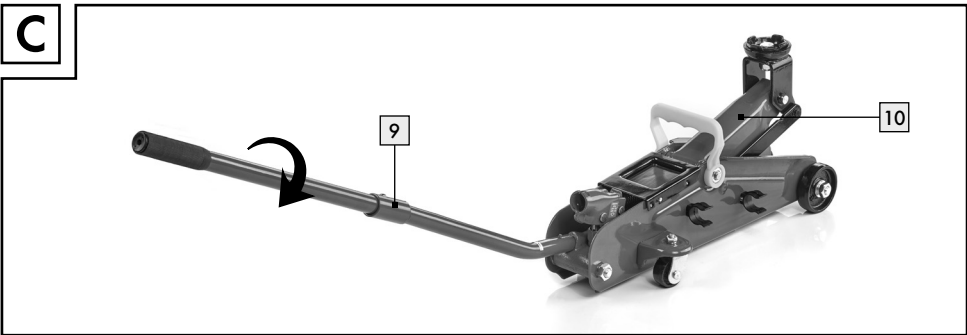
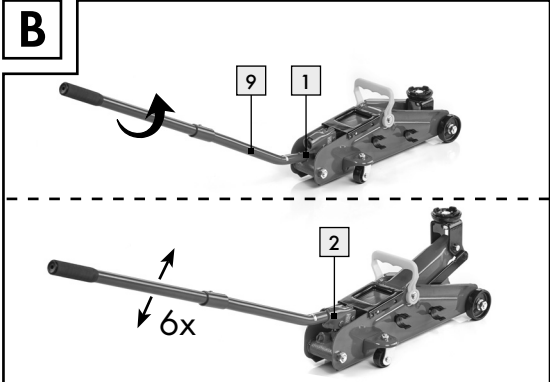
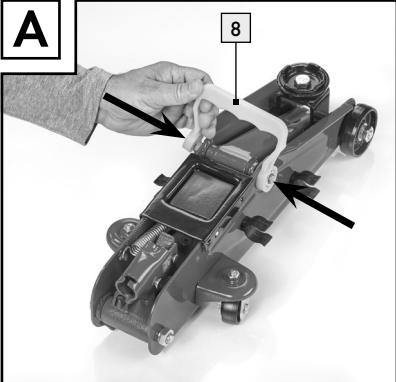
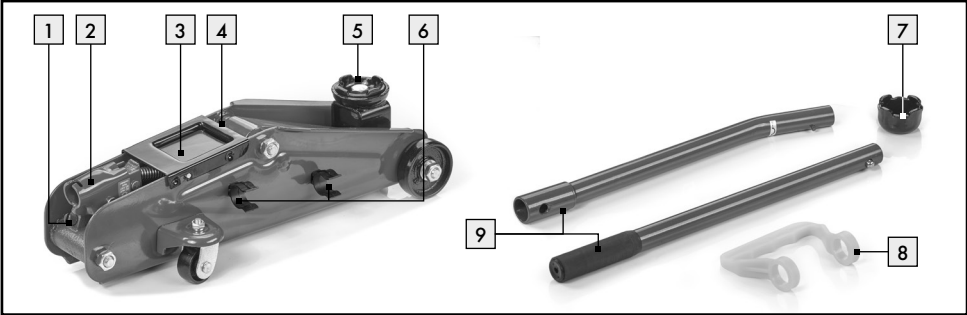
CRIC HYDRAULIQUE

FR

CRIC HYDRAULIQUE












Instructions d'utilisation et consignes de sécurité

Traduction de la notice originale




Légende des pictogrammes utilisés	Page 6
Introduction	Page 6
Utilisation conforme.....	Page 6
Descriptif des pièces.....	Page 6
Caractéristiques techniques.....	Page 7
Contenu de la livraison.....	Page 7
Consignes de sécurité	Page 7
Avant la mise en service	Page 8
Monter la poignée de transport.....	Page 8
Monter la barre de levage.....	Page 8
Utiliser la coupelle d'appui/l'adaptateur.....	Page 8
Répartition de l'huile hydraulique.....	Page 8
Mise en service	Page 9
Levée du véhicule.....	Page 9
Abaissement du véhicule.....	Page 9
Nettoyage et entretien	Page 9
Maintenance et service	Page 9
Dépannage	Page 10
Mise au rebut	Page 11
Garantie et service après-vente	Page 11
Déclaration de garantie.....	Page 11
Adresse du service après-vente.....	Page 12
Fabricant.....	Page 12
Déclaration de conformité UE	Page 12

Légende des pictogrammes utilisés

	Lire le mode d'emploi !		Tenir compte de la hauteur de levage !
	Respecter les avertissements et les consignes de sécurité !		Le produit répond aux directives européennes appliquées spécifiquement pour ce type de produit.
	Consignes de sécurité Instructions de manipulation		Certifié TÜV Süd/GS
	Portez des lunettes de protection		charge nominale admissible (poids supporté)
	Portez des gants de protection		Emballage provenant de sources responsables
	Le produit est recyclable, soumis à la responsabilité élargie du fabricant et collecté séparément.		

Cric hydraulique

● Introduction

 Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouveau produit. Vous avez opté pour un produit de grande qualité. Avant la première mise en service, vous devez vous familiariser avec toutes les fonctions du produit. Veuillez lire attentivement le mode d'emploi ci-dessous et les consignes de sécurité. N'utilisez le produit que pour l'usage décrit et les domaines d'application cités. Conserver ces instructions dans un lieu sûr. Si vous donnez le produit à des tiers, remettez-leur également la totalité des documents.

● Utilisation conforme

Le cric hydraulique est destiné à lever et abaisser des véhicules.

Toutes utilisations autres ou modifications du cric hydraulique sont considérées comme non conformes à l'usage prévu et impliquent des risques de blessures

et de dommages matériels. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages résultant d'une utilisation non conforme. Le produit n'est pas destiné à une utilisation commerciale.

● Descriptif des pièces

- 1 Soupape d'abaissement
- 2 Emmanchement de la barre de levage
- 3 Support magnétique (p. ex. pour les écrous de roue)
- 4 Plaque de recouvrement
- 5 Coupelle d'appui
- 6 Support (barre de levage, des deux côtés)
- 7 Adaptateur (coupelle d'appui)
- 8 Poignée de transport
- 9 Barre de levage (deux pièces)
- 10 Bras de levage
- 11 Bouchons obturateurs (pour orifice de remplissage d'huile hydraulique)

● Caractéristiques techniques

Hauteur de course avec charge nominale :	135 mm – 342 mm
Charge nominale :	2.000 kg
Type d'huile hydraulique :	SAE 10
Quantité d'huile hydraulique :	110 ml
Force d'actionnement maximale :	350 N*

* Lorsque la puissance apportée dépasse cette valeur, la puissance doit être réduite grâce à l'aide de personnes supplémentaires.



● Contenu de la livraison


- 1 cric hydraulique mobile
- 1 poignée de transport
- 1 barre de levage (deux pièces)
- 1 adaptateur (coupelle d'appui)
- 1 mode d'emploi



Consignes de sécurité

⚠ DANGER ! Suivez les instructions ci-après ; danger de mort, risque de blessures ou d'endommagements au niveau du produit et du véhicule dans le cas contraire.

-  Portez des lunettes de protection et des gants de protection/travail pendant l'utilisation.
- Utilisez toujours, outre le cric hydraulique, des chevalets de support et des cales. Ne travaillez **jamais** sous un véhicule levé sans avoir pris auparavant des mesures de sécurité et de blocage complémentaires. Vous empêcherez ainsi que le véhicule ne roule, ne glisse ou ne se renverse. L'appareil de levage se destine uniquement à soulever des charges.
- Utilisez le produit uniquement sur des surfaces solides et planes. Sur les surfaces non consolidées et non planes – par exemple les macadams – la charge risque de glisser.
-  Veillez à ne jamais dépasser la charge nominale (capacité de charge) admissible.

- Il est nécessaire que la personne utilisant le produit puisse observer l'appareil de levage et la charge pendant tous les mouvements.
- Il est **interdit** de travailler sous la charge soulevée tant que celle-ci n'est pas bloquée par des moyens appropriés.
- Ne permettez **pas** à des personnes non qualifiées et non expérimentées d'utiliser le cric hydraulique.
- Avant d'utiliser le cric, bloquez le véhicule de telle sorte qu'il ne puisse rouler. Serrez le frein à main, passez une vitesse (pour les boîtes automatiques, position « P ») et bloquez le véhicule à l'aide de cales.
- Malgré les mesures de sécurité, il convient d'être constamment vigilant et de veiller pendant le travail sur le véhicule à ce que la coupelle d'appui  soit correctement placée sur le logement du cric.
- Lors de la levée du véhicule, **assurez-vous** que ni essence ni liquide de batterie ni d'autres substances dangereuses ne peuvent s'écouler du véhicule.
- Vérifiez qu'aucune personne ou obstacle ne se trouve sous le véhicule avant de l'abaisser.
- N'abaissez le véhicule que lentement.
- Contrôlez que l'ensemble des pièces sont montées correctement et qu'elles sont intactes.
- Avant chaque utilisation, contrôlez que le cric hydraulique soit bien en état de fonctionnement. Contrôlez en particulier si le cric perd de l'huile hydraulique, contrôlez que l'ensemble des vis et soupapes soient bien serrées.
- N'utilisez **jamais** le cric hydraulique pour transporter ou charger un véhicule. Ne soulevez jamais la totalité du véhicule.
- Il est interdit soulever des personnes avec le cric hydraulique. Veillez à ce que les personnes se trouvant à proximité se tiennent à une distance suffisante du véhicule pendant l'utilisation du cric.
- Avant l'usage du cric, l'utilisateur doit être familiarisé avec l'appareil par une personne expérimentée. Les forces de pompage et de transmission sont d'environ 350 N.
- Si les marquages sur le produit sont endommagés jusqu'à être illisibles, l'usage du cric est

déconseillé jusqu'à ce que les marquages soient remplacés.

- N'effectuer aucun travail de transformation sur le cric hydraulique. Toute modification constructive de l'appareil se répercute sur la sécurité et la conformité de l'appareil à la norme EN 1494/A1:2008.
- Lors de l'utilisation du cric, la force mise en œuvre doit être inférieure à 350 N. Ceci correspond à une force d'environ 35 kg sur le levier.
- La température de service de l'huile hydraulique de ce produit est située entre -20 °C et +40 °C.
- Utilisez l'appareil uniquement pour lever et baisser le véhicule, pas pour le maintenir en position surélevée. Ne le déplacez pas lorsque vous le levez ou baissez.
- Après utilisation de l'appareil, replacez toutes les pièces utilisées dans leur position initiale. Faites changer l'huile hydraulique ou la pompe à huile par un technicien spécialisé si vous ne pouvez pas déplacer les pièces de l'appareil.
- Stoppez l'utilisation si vous remarquez une fuite d'huile et éliminez la salissure avec un chiffon. Faites réparer le produit par le personnel qualifié.
- Au cas où le cric ne se laisse plus abaisser comme souhaité, sécurisez impérativement le véhicule en ajoutant des chandelles afin d'éviter tout abaissement involontaire. Procurez-vous un autre cric afin de soulever le véhicule à une hauteur vous permettant de retirer le cric défectueux en toute sécurité. En cas de doute, demandez l'aide d'un professionnel.

● Avant la mise en service

● Monter la poignée de transport

- Montez la poignée de transport [8] comme représenté sur la figure A.

● Monter la barre de levage

- La barre de levage [9] se compose de deux pièces. Appuyer sur les ressorts de maintien et

les maintenir sur l'extrémité inférieure de la première partie de la barre de levage (avec poignée), puis l'introduire dans la deuxième partie de la barre de levage. Assurez-vous que les ressorts de maintien sont encastrés dans l'orifice de la deuxième barre, assurant la connexion des pièces.

● Utiliser la coupelle d'appui/l'adaptateur

- Veuillez tout d'abord observer où se trouvent les points d'appui sur le véhicule. La plupart du temps, ils sont marqués d'une flèche sur le dessous de caisse ou indiqués dans le manuel.
- Selon le point d'appui, utilisez la coupelle d'appui [5] pré-installée ou montez également l'adaptateur [7] fourni. Desserrez la vis avec un cliquet et une douille 19 mm. Pour contrer l'écrou autobloquant inférieur, utilisez une clé polygonale 19 mm (voir également Fig. D). Prenez les pièces à visser, insérez l'adaptateur [7] et le revisser de manière correspondante.

Remarque : la course de levage est toujours de 207 mm, et ne peut pas être ajustée. L'adaptateur permet d'adapter la position minimale et maximale de la coupelle d'appui.

● Répartition de l'huile hydraulique

- Enfoncer la barre de levage [2] dans l'emmanchement de la barre de levage [9] avec la soupape d'abaissement [1] fermée. Pour actionner l'hydraulique, pomper au moins 6 fois fermement en remontant et abaissant la barre de levage [9] et ainsi répartir l'huile hydraulique.

Remarque : le cas échéant, contrôler que la soupape d'abaissement [1] est fermée en essayant de tourner la barre de levage [9] dans le sens des aiguilles d'une montre lorsque celle-ci est montée (voir Fig. B). **NE PAS LA SERRER TROP FERMEMENT !** Si la barre de levage ne tourne plus, la soupape d'abaissement [1] est fermée.

● Mise en service

● Levée du véhicule

- Soupape d'abaissement **1** fermée, tourner la barre de levage **9** dans l'emmanchement de la barre de levage **2** dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Positionnez le cric hydraulique sous un point de levage conformément aux instructions du manuel du véhicule.
- Veillez à centrer la charge sur la coupelle d'appui **5**. Levez et abaissez la barre de levage **9** de manière à soulever le véhicule, jusqu'à ce que les tréteaux puissent être placés sous celui-ci.
- Déposez ensuite le véhicule sur les tréteaux en ouvrant lentement la soupape d'abaissement **1** par la rotation de la barre de levage **9** dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (voir Fig. C).
- L'appareil de levage ne se destine **PAS À SOUTENIR** un véhicule.

● Abaissement du véhicule

- ⚠ **DANGER DE MORT !** Vérifier qu'aucune personne ou obstacle ne se trouve sous le véhicule avant de l'abaisser.
- Lever le véhicule de quelques centimètres (comme plus haut décrit) pour retirer les chandelles.
- Tournez la soupape d'abaissement **1** dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le véhicule s'abaisse, mais jamais de manière à ouvrir la soupape d'abaissement **1** et à faire s'échapper de l'huile hydraulique.
- ⚠ **PRUDENCE !** Toujours abaisser lentement le véhicule. Autrement, vous risquez de provoquer des blessures et d'endommager le produit ou le véhicule.

- Dégager le cric hydraulique de sous le véhicule et abaisser entièrement le bras de levage **10**.
- Fermer la soupape d'abaissement **1** en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

● Nettoyage et entretien

- N'utilisez jamais de produits de nettoyage agressifs ou caustiques.
- Lubrifier minutieusement toutes les pièces mobiles externes.
- Essuyer le cric hydraulique avec un chiffon légèrement imbibé d'huile.



Maintenance et service

Remarque : le réapprovisionnement en huile hydraulique doit uniquement être effectué par du personnel qualifié ! Uniquement utiliser une huile hydraulique SAE 10. Tenir compte qu'une quantité excessive d'huile peut affecter le fonctionnement du cric. Si toute l'huile est utilisée, remplir au max. 110ml d'huile. Remplissez l'huile hydraulique jusqu'au bord inférieur de l'ouverture de remplissage. Remplissez l'huile hydraulique jusqu'au bord inférieur de l'ouverture de remplissage.

Remarque : la durée de vie de 3 ans pour cause d'usure s'annule si le cric n'est pas contrôlé par du personnel qualifié et autorisé.

Remarque : le bouchon pour l'huile d'appoint peut être retiré avec un tournevis plat.

Remarque : le liquide hydraulique doit être contrôlé en cas de levier de charge totalement descendu.

- Ne faites réparer un cric hydraulique défectueux que par le personnel qualifié. Ne tentez jamais de le réparer vous-même.
- Ne démontez jamais le cric hydraulique. Si vous le démontez vous-même, ceci pourrait entraîner des dysfonctionnements.

● Dépannage

Liste des erreurs	Dépannage
La poignée du cric se soulève sous la charge.	- Les soupapes ne se ferment pas correctement. Abaisser la barre de levage [9], fermer la soupape d'abaissement [1]. Placer un pied sur une roue avant et tirer manuellement la barre de levage [9] complètement vers le haut. Ouvrir la soupape d'abaissement [1] et abaisser la barre de levage [9]. Le cric devrait alors être prêt à l'emploi.
La poignée du cric s'abaisse sous la charge.	- Les soupapes ne se ferment pas correctement. Abaisser la barre de levage [9], fermer la soupape d'abaissement [1]. Placer un pied sur une roue avant et tirer manuellement la barre de levage [9] complètement vers le haut. Ouvrir la soupape d'abaissement [1] et abaisser la barre de levage [9]. Le cric devrait alors être prêt à l'emploi.
Le cric ne soulève pas la charge.	- Le cric manque d'huile. Retirer le bouchon [11] et remplir le réservoir d'huile avec de l'huile de cric hydraulique propre. - Ouvrir le bouchon [11] (enlever la plaque de recouvrement [4] (voir Fig. E)) pour purger le cylindre hydraulique. - Le cric pourrait avoir des soupapes d'exhalation. Ouvrir la soupape d'abaissement [1] en effectuant une rotation complète. Mettre le cric en position verticale en soulevant les roues arrière du sol. Déplacer énergiquement la barre de levage [9] de haut en bas. Refermer la soupape d'abaissement [1] et actionner le cric. - Les soupapes ne se ferment pas correctement. Abaisser la barre de levage [9], fermer la soupape d'abaissement [1]. Placer un pied sur une roue avant et tirer manuellement la barre de levage [9] complètement vers le haut. Ouvrir la soupape d'abaissement [1] et abaisser la barre de levage [9]. Le cric devrait alors être prêt à l'emploi.
Le cric ne peut pas retenir la charge.	- Les soupapes ne se ferment pas correctement. Abaisser la barre de levage [9], fermer la soupape d'abaissement [1]. Placer un pied sur une roue avant et tirer manuellement la barre de levage [9] complètement vers le haut. Ouvrir la soupape d'abaissement [1] et abaisser la barre de levage [9]. Le cric devrait alors être prêt à l'emploi.
Le cric n'atteint pas la hauteur de levage complète.	- Le cric manque d'huile. Retirer le bouchon [11] et remplir le réservoir d'huile avec de l'huile de cric hydraulique propre. - Ouvrir le bouchon [11] (enlever la plaque de recouvrement [4] (voir Fig. E)) pour purger le cylindre hydraulique. - Le cric pourrait avoir des soupapes d'exhalation. Ouvrir la soupape d'abaissement [1] en effectuant une rotation complète. Mettre le cric en position verticale en soulevant les roues arrière du sol. Déplacer énergiquement la barre de levage [9] de haut en bas. Refermer la soupape d'abaissement [1] et actionner le cric.
La pompe du cric réagit de manière « imprécise » sous charge.	- Le cric manque d'huile. Retirer le bouchon [11] et remplir le réservoir d'huile avec de l'huile de cric hydraulique propre. - Le cric pourrait avoir des soupapes d'exhalation. Ouvrir la soupape d'abaissement [1] en effectuant une rotation complète. Mettre le cric en position verticale en soulevant les roues arrière du sol. Déplacer énergiquement la barre de levage [9] de haut en bas. Refermer la soupape d'abaissement [1] et actionner le cric.

Liste des erreurs	Dépannage
Le cric ne s'abaisse pas complètement lors de l'abaissement.	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir le bouchon 11 (enlever la plaque de recouvrement 4 (voir Fig. E)) pour purger le cylindre hydraulique. - Le ressort de rappel de la barre de levage 9 est probablement cassé ou n'est pas accroché. Remplacer le ressort de rappel ou l'accrocher correctement et le graisser. Nettoyer et huiler toutes les pièces mobiles du mécanisme de levage.

● Mise au rebut

L'emballage peut être mis au rebut dans les déchetteries locales.

Votre mairie ou votre municipalité vous renseigneront sur les possibilités de mise au rebut des produits usagés.

Assurer une mise au rebut écophile de l'huile hydraulique. Veiller à ce que la mise au rebut soit effectuée par un atelier spécialisé ou renseignez-vous auprès de votre déchetterie locale.



Le produit ainsi que les accessoires et les matériaux d'emballage sont recyclables et relèvent de la responsabilité élargie du producteur. Éliminez-les séparément, en suivant l'Info-tri illustrée, dans l'intérêt d'un meilleur traitement des déchets. Le logo Tri-man n'est valable qu'en France.

● Garantie et service après-vente

● Déclaration de garantie

Article L217-16 du Code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Indépendamment de la garantie commerciale souscrite, le vendeur reste tenu des défauts de conformité du bien et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles L217-4 à L217-13 du Code de la consommation et aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code Civil.

Article L217-4 du Code de la consommation

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la consommation

Le bien est conforme au contrat :

- 1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- 2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 1er alinéa du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Les pièces détachées indispensables à l'utilisation du produit sont disponibles pendant la durée de la garantie du produit.

Ce produit est garanti 3 ans. Conservez le ticket de caisse en tant que justificatif. Le produit a été fabriqué avec soin et consciencieusement contrôlé avant sa livraison. La garantie couvre les vices matériels et de fabrication dans le cadre d'une utilisation conforme. La garantie est annulée en cas d'intervention externe. Cette garantie ne constitue pas une restriction de vos droits légaux. Veuillez contacter le S.A.V. pour toute réclamation.

● Adresse du service après-vente

MTS Group

Inter-Union Technohandel GmbH

Carl-Benz-Straße 2
76761 Rülzheim
ALLEMAGNE

E-mail : servicecenter@mts-gruppe.com

IAN 500533_2504

Pour toute demande, veuillez conserver le ticket de caisse et le numéro d'article (IAN 500533_2504) comme preuve d'achat.

Réf. : 105525
N° de modèle : DIS-184

● Fabricant

MTS Group

Inter-Union Technohandel GmbH

Carl-Benz-Straße 2
76761 Rülzheim
ALLEMAGNE

● Déclaration de conformité UE



Le produit répond aux directives européennes s'appliquant spécifiquement à ce type de produit. La déclaration de conformité

UE peut être demandée auprès du fabricant.

La version actualisée du mode d'emploi peut également être téléchargé comme fichier PDF sur notre page d'accueil, en suivant le lien : http://iuqr.de/500533_2504.

EG-Konformitätserklärung

EC declaration of conformity

Hersteller / Fabricant	Inter-Union Technohandel GmbH		
Anschrift	Carl-Benz-Straße 2		
Adresse	76761 Rülzheim		
	Deutschland / Allemagne		
Telefon / Téléphone	Tel. +49 (0)7272 9801 100		
E-mail:	info@inter-union.de		
Produkt	Hydraulischer Rangierwagenheber zum Anheben von Lasten		
Produit	Cric hydraulique de manœuvre pour soulever des charges		
Modell:	Modell-Nr.:	DIS-184	
Modèle:	modèle no :	DIS-184	
Kenndaten / Technical Data	Nennlast	2.000 kg	
	Charge nominale		
	Min. Höhe	135 mm / 150 mm	
	hauteur min.	mit/ohne Adapter avec/sans adaptateur	
	Max. Höhe	342 mm / 357 mm	
hauteur max.	mit/ohne Adapter avec/sans adaptateur		

Der oben beschriebene Gegenstand der Erklärung erfüllt die Vorschriften der nachfolgenden Richtlinien und / oder Verordnungen des Europäischen Parlaments und des Rates:
L'objet de la déclaration décrite ci-dessus est conforme aux dispositions des directives et/ou règlements suivants du Parlement européen et du Conseil :

- Maschinenrichtlinie Directive Machines 2006/42/EG

Normen / Normes : EN 1494:2000/A1:2008;

Die alleinige Verantwortung für die Ausstellung dieser Konformitätserklärung trägt der Hersteller.
La responsabilité de l'établissement de cette déclaration de conformité incombe exclusivement au fabricant.

Dokumentenverantwortlicher: Herr Michael Bernhart / M. Michael Bernhart
Registre des documents : Carl-Benz-Straße 2
76761 Rülzheim

Unterzeichnet für und im Namen von:
Signé pour et au nom de :

Rülzheim, 16.12.2024



Daniel Lück

Geschäftsführung
Directeur général

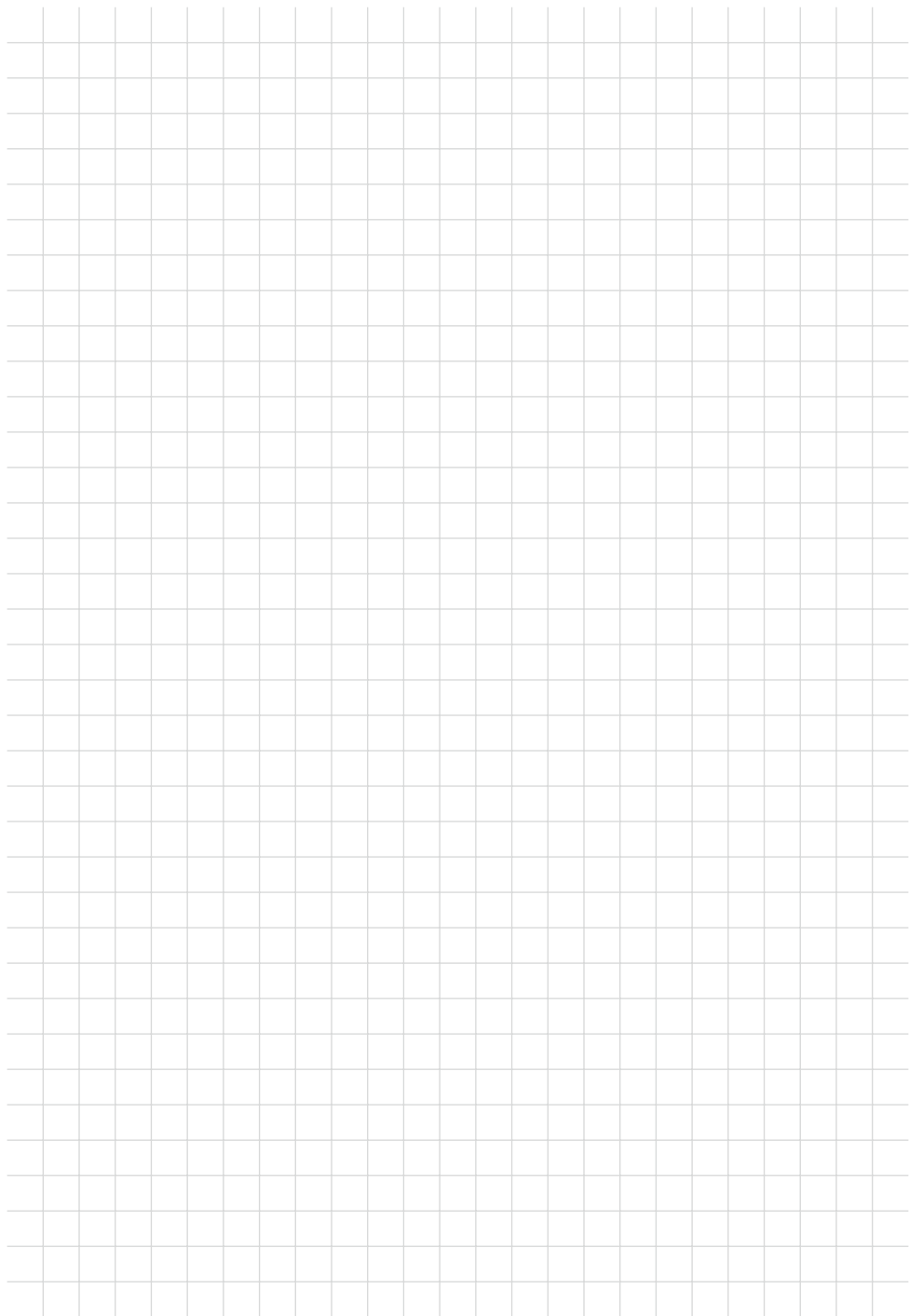


I. V. Christian Zwick

Leiter Produktsicherheit
Responsable de la sécurité des produits

Ort, Datum
Lieu et date de délivrance

Name und Unterschrift
Nom et signature



MTS Group

Inter-Union Technohandel GmbH

Carl-Benz-Straße 2

76761 Rülzheim

ALLEMAGNE

Model-No.: DIS-184

Version des informations: 08/2025

IU-Art.-No.: 105525082025-FR



IAN 500533_2504

FR